COMMISSION REGIONALE FUTSAL

PROCES-VERBAL N°2

Le 16 octobre 2023

Visio-conférence

Présents : Thierry Grieu (Président de la Commission)
Dominique De La Cotte, Michel Hamel, Jacky Legrain

Assistent : Bertrand Voisin, Léo Riviere

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

1- ADOPTION PROCES VERBAL

La commission adopte le procès-verbal n°1 en date du 12 septembre 2023.

2- FINALES REGIONALES FUTSAL

La Commission,
Après avoir consulté l'ensemble des Districts sur les catégories représentées dans leurs compétitions,
Dit que pour les Finales Régionales Futsal, les catégories retenues sont :

- U13 F
- U16F
- U18F
- Seniors F
- U13 G
- U15 G
- U18 G

Compte tenu des compétitions proposés dans la catégorie senior garçon, la Commission décide de ne pas proposer de finalité régionale sur cet événement et invite l'ensemble des clubs qui souhaiteraient participer à une compétition Futsal senior à s'inscrire en Coupe de Normandie Futsal dont les engagements seront très prochainement ouverts.

3- PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion aura lieu le mardi 14 novembre à 19H00.

Le Président,

Thierry Grieu,

Le Secrétaire,

Michel Hamel